

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à 18h00,

OBJET
Comptes de Gestion 2022
(Point n°1)
D 23-009

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame PHILIPPEAUX, Présidente.

Etaient présents : Mme Anne-Marie PHILIPPEAUX, Mme Anne-Marie VAN VEEN, Mr Francis NICAISE, Mme Christine DAVID, Mme Christelle DOUIS, Mme Françoise KLEFFERT, Mr François DOUIS, Mme Agnès FERAY, Mme Françoise HECQUET, Mr Marc LEMOINE, Mme Christelle CHENEGRIN, Mme Stéphanie LAVAUT.

Date de Convocation :
3 avril 2023

Absents excusés : Mme Gisèle MANCEL, Mr François GERNIER, Mme Isabelle VIVIER, Mr Jean MONTIER, Mme Fabienne AUDOUARD.

Date d'affichage :
21 avril 2023

Madame LODS est désignée secrétaire de séance.
Madame Fabienne AUDOUARD a donné pouvoir à Madame Anne-Marie VAN VEEN
Monsieur François GERNIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie PHILIPPEAUX

Nombre de membres
En exercice : 17

Présents :
12 présents

Le Conseil d'Administration,

Votants :
14 votants

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 pour le budget principal et pour le budget annexe, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable du Trésor Public accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Comptable du Trésor Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations sont régulières,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire, sur le budget principal et le budget annexe

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires, du budget principal et du budget annexe

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Sachant que les comptes de gestion sont disponibles au service financier,

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

APPROUVE les Comptes de Gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Comptable du Trésor Public, visé et certifié par l'ordonnateur, celui-ci n'appelant ni observation, ni réserve de sa part.

AUTORISE Madame la Présidente ou la Vice-Présidente à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	14			

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

LA PRESIDENTE DU C.C.A.S.

Anne-Marie PHILIPPEAUX

